RAPPORT ANNUEL 10-11

Cégep Vert du Québec

Cégep de Matane

40 ans de savoir, de vision, de réussite.

Table des matières

▶ Notre mission, nos valeurs et notre projet éducatif 4

▶ Message du président du conseil d'administration 5

▶ Message du directeur général du cégep 6

» Les instances officielles 7

▶ Planification stratégique 8

» Réalisations au plan stratégique 2009-2014 8

Enjeu : le positionnement stratégique institutionnel 9

Enjeu : la réussite 12

» Activités réalisées pour les programmes conduisant à des carrières scientifiques (S019) 14

» Activités réalisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie (S035) 15

Enjeu : le soutien au développement local et régional 16

» Implication dans le milieu 18

Enjeu : les ressources de l'organisation 21
» Suivis attendus relativement aux annexes budgétaires 23
- Réinvestissement par le gouvernement du Québec (Annexe S034)
» Suivis attendus relativement aux annexes budgétaires 24
- Réinvestissement du Québec consécutif au réinvestissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur (Annexe S036)
» Loi mettant en oeuvre certaines dispositions du discours surle budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (loi 100, article 178) 29
- Plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif
- Dépenses en publicité, déplacements en formation
» Résultats de l'exercice financier terminé le 30 juin 2011 30
» Les ressources humaines 31

Enjeu : la recherche et le développement 34

► La clientèle étudiante 35
» Les demandes d'admission à l'automne 2010 35
» Les étudiants inscrits en formation initiale à l'automne 2010 36
» Les étudiants inscrits en formation initiale à l'automne 2010 Selon le sexe : Filles (F) Garçons (G) 37
» Les étudiants inscrits en formation continue 38
» Nos étoiles de la réussite 39

► Code de déontologie 43

Notre mission

Recevant ses mandats de l'État et répondant à la volonté du milieu régional, le Cégep de Matane est un établissement public d'enseignement supérieur de l'ordre collégial, où cohabitent harmonieusement la formation préuniversitaire et la formation technique, tant en formation initiale qu'en formation continue.

La mission première est d'offrir, dans un environnement stimulant, une formation de grande qualité qui répond aux besoins de sa clientèle jeune et adulte et aux exigences changeantes de la société, dans une perspective d'accessibilité, de réussite éducative et d'éducation continue.

La mission complémentaire est d'agir comme pôle d'excellence de la recherche et du développement en support au milieu et à la région, aux plans culturel, socio-économique, scientifique, technologique et environnemental, dans une perspective de développement régional.

Nos valeurs

Au sein de notre organisation, il importe de partager un certain nombre de valeurs servant de référence dans la manière d'assumer collectivement la mission. Puisées dans notre culture institutionnelle et adaptées aux préoccupations majeures d'aujourd'hui, voici les valeurs portées par le Plan stratégique 2009-2014 et devant inspirer la conduite des actions de tous et chacun au sein de l'organisation.

L'engagement
Cette valeur fait référence à l'attitude et à l'action de chaque membre du personnel qui met sa pensée, son énergie et sa profession au service de la mission et de la cause éducative au sein de l'organisation. L'engagement est à la fois moral et formel; il transparaît dans les interventions auprès de la clientèle et dans l'implication avec les autres collaborateurs.

La créativité
Cette valeur fait référence à la capacité de produire ou de faire apparaître des liens ou des modes d'organisation originaux et féconds. Elle fait appel au désir de chercher de nouvelles avenues et découvrir de nouvelles pistes, ce qui est essentiel dans le cadre d'un plan stratégique misant sur le développement.

Notre projet éducatif

En plus de former chaque étudiant dans un programme d'études correspondant à l'orientation professionnelle choisie, l'ordre collégial se doit formellement de contribuer à la formation intégrale de la personne. Le Cégep de Matane, pour mieux atteindre ce grand objectif, a énoncé dès 1995 les valeurs éducatives dominantes qui guideraient l'ensemble de ses agents éducatifs dans leurs contacts et leurs interventions auprès des étudiants. C'est le Projet éducatif, reflet d'un large consensus et inspirateur d'actions concrètes et multiples autour de trois grands axes : la communication et la maîtrise de la langue; la pensée autonome; le sens des responsabilités.

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2010-2011 du Cégep de Matane faisant état des grands dossiers et des principales réalisations ayant marqué l'année du 40e anniversaire de création d'une institution d'enseignement supérieur collégial à Matane.

Au cours de cette période, les membres du conseil d'administration ont décidé d'orientations de développement, discuté les grands dossiers monopolisant l'attention des membres de l'organisation et adopté différentes résolutions engageant notre communauté collégiale sur les chemins lui permettant de concrétiser sa mission d'éducation et de développement.

Au cours de leurs sept séances de travail ordinaires et de deux rencontres extraordinaires, les membres du conseil ont adopté les budgets annuels de l'institution, les états financiers de l'année antérieure, les plans de travail de la direction et ses bilans annuels.

Cependant, Madame la Ministre, les programmes d'études, la pédagogie et la réussite ont évidemment occupé la plus grande partie de nos échanges. Citons notamment l'adoption du rapport d'évaluation du Plan institutionnel de la réussite et de la diplomation (PIARD) 2008-2011 ainsi que l'adoption du nouveau PIARD 2011-2014; les modifications à notre Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences; l'adoption des devis du nouveau programme *Techniques de réadaptation physique*, offert au Centre matapédien d'études collégiales, ainsi que les nouvelles attestations d'études collégiales *Gestion municipale*, *Intervention en contexte de maladie d'Alzheimer* et *Service à la clientèle touristique*. Toujours soucieux de répondre aux besoins des communautés composant notre territoire d'intervention, nous vous avons aussi soumis, Madame la Ministre, une demande pour offrir à Sainte-Anne-des-Monts le programme Soins infirmiers en usant de notre expertise reconnue en formation à distance.

La concrétisation du Centre de développement et de recherche en imagerie numérique, le CDRIN, a évidemment retenu notre attention à maintes reprises avec l'adjudication du contrat de construction et l'achat des nombreux équipements de pointe nécessaires à l'opération du plus grand studio de capture de mouvements dédié à la recherche en Amérique du Nord. L'implantation du CDRIN financée en grande partie par l'entreprise privée confirme l'importance d'un tel équipement pour le développement de l'industrie du divertissement numérique, mais aussi la reconnaissance de l'action du Cégep de Matane dans ce créneau.

L'année écoulée nous aura également permis d'inaugurer les espaces réaménagés de la bibliothèque Lucien-Bellemare et de participer au lancement de l'album commémoratif *Le collège de Matane : 40 ans de cégep...60 ans d'histoire!* publié par la Fondation du cégep.

Encore une fois, les membres de notre communauté se sont surpassés pour accomplir leurs tâches et rencontrer les objectifs menant à la concrétisation de projets innovants. Tous les membres du conseil d'administration du Cégep de Matane se joignent à moi, Madame la Ministre, pour témoigner de la volonté créatrice et de ce dynamisme propres aux membres de la communauté collégiale de Matane si profondément enracinée dans son milieu.

Marc L'Arrivée
Président du conseil d'administration

Madame la Ministre,

Monsieur le président du conseil d'administration,

Mesdames et messieurs les membres de notre communauté,

Notre rapport annuel 2010-2011 témoigne des résultats obtenus dans le cadre de notre Planification stratégique 2009-2014.

Cinq enjeux ont guidé nos décisions et transcendé notre action au cours de l'année de nos quarante ans et de nombreux projets ont vu le jour grâce à la constante collaboration des acteurs de notre milieu.

Le réaménagement de notre bibliothèque et de ses locaux de production médiatique, la finalisation de la réfection des laboratoires de science, la construction et l'équipement du Centre de développement et de recherche en imagerie numérique, le réinvestissement en résidence, l'inauguration de l'Abécédaire de la gestion des eaux, le développement de nouveaux programmes en formation initiale et en formation continue, l'élaboration d'un nouveau Plan de la réussite et de la diplomation constituent des exemples éloquents de notre volonté de faire du Cégep de Matane un milieu d'études et de vie attirant, dynamique, stimulant et synonyme de réussite pour ceux et celles qui y entreprennent des études ou une carrière.

Au nom de toute l'équipe de gestion, je vous invite à en prendre connaissance et à constater la créativité, le dynamisme et l'engagement de tous ceux et celles qui composent l'âme du Cégep de Matane et contribuent à son développement.

Emery Béland
Directeur général

Les instances officielles

» Le conseil d'administration

» Émery Béland, directeur général
» Louis Poirier, directeur des études
» Marc L'Arrivée, président et représentant du milieu socioéconomique
» Annie Fournier, vice-présidente et représentante des diplômés - Secteur préuniversitaire
» Jacques Lévesque, représentant des diplômés - Secteur technique
» Ginette Doré, représentante du milieu socioéconomique
» Alain Caron, secrétaire général et représentant des institutions d'enseignement universitaire
» Poste vacant, représentant d'Emploi-Québec
» Poste vacant, représentant des entreprises
» Yves Langlais, représentant des entreprises
» Guy Desjardins, représentant des parents
» Julie Ouellet, représentante des parents
» Bruno Lemaire Corbeil, représentant étudiant - Secteur technique
» Poste vacant, représentant étudiant - Secteur préuniversitaire
» Éric Desgagnés, représentant des commissions scolaires
» Anne-Marie Lamontagne, représentante des employés de soutien
» Denise Richard, représentante des professionnels
» Jean-Michel Simard, représentant des enseignants
» Steve Côté, représentant des enseignants

» La commission des études

» Louis Poirier, directeur des études - Président
» Jérôme Forget, cadre - Responsable de programmes
» Jean-Paul Lévesque, professionnel - Responsable de programmes
» Denise Richard, professionnelle - Responsable de programmes
» Philippe Leblanc, enseignant - Formation générale - Coordonnateur
» Martin Malenfant, enseignant - Secteur technique
» Angèle Laferrière, enseignante - Formation générale - CMÉC
» Nathalie Girouard, enseignante élue par ses pairs - Secteur préuniversitaire
» Mario Guay, professionnel élu par ses pairs
» Isabelle Cayer, professionnelle élue par ses pairs - Formation continue
» Bruno Lemaire Corbeil, étudiant nommé par leur association - Secteur technique, 570.F0
» Vianney Boivin, représentant du personnel de soutien technique élu par ses pairs

Réalisations au plan stratégique 2009-2014

Notre Plan stratégique est un formidable outil de gestion qui guide nos décisions et nos actions dans l'accomplissement de notre mission qui est d'offrir une formation de qualité et de contribuer au développement de notre milieu aux plans culturel, socioéconomique, scientifique, technologique et environnemental. Cinq enjeux définis en réponse aux attentes du ministère de l'Éducation, de la société québécoise et du milieu régional encadrent nos interventions. Chaque enjeu est présenté avec son orientation et les objectifs stratégiques sous-jacents. Pour chaque objectif, nous décrivons l'état d'avancement de nos réalisations au terme de l'année 2010-2011.

	Enjeux				
	Le positionnement stratégique institutionnel	La réussite	Le soutien au développement local et régional	Les ressources de l'organisation	La recherche et le développement
Orientations	Poursuite du positionnement stratégique institutionnel en fonction d'une plus grande attraction de clientèle étudiante, tant au secteur de la formation initiale qu'à celui de la formation continue.	Développement de stratégies et d'outils performants dans le cadre de la mise en œuvre concertée des plans de réussite annuels et triennaux.	Poursuite du mandat de soutien au développement local et régional, particulièrement aux plans socioéconomique et culturel.	Primauté au développement et au mieux-être des ressources humaines de l'organisation dans un environnement professionnel en forte mutation.	Concentration des efforts de recherche et de développement de façon à caractériser nos expertises et en réinvestir les fruits dans notre offre de formation, dans la prestation des services et dans le réseau économique régional.
Objectifs	Actualiser le positionnement stratégique des programmes d'études en accordant une attention particulière à ceux pour lesquels des difficultés sont prévisibles.	Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'amélioration de la réussite 2008-2011 en accordant une attention particulière aux outils d'analyse et d'accompagnement.	Contribuer à créer un environnement favorable à l'accueil d'entreprises dans les domaines d'expertise développés au cégep.	Créer un environnement qui favorise la communication, le fonctionnement en équipe et la reconnaissance de la contribution des pairs.	Mener à terme le projet d'un centre collégial spécialisé dans la création et les applications technologiques du divertissement numérique en tant que projet phare du cégep et du milieu.
	Développer de nouvelles avenues de formation, tant au niveau des produits que des modes d'enseignement, en réponse à des besoins clairement ciblés. Intégrer dans les pratiques les concepts du développement durable à transposer dans notre environnement.	Mettre en œuvre dès l'automne 2011 un nouveau Plan triennal qui prenne en compte les résultats qualitatifs et quantitatifs du précédent plan.	Poursuivre aux plans national et international les stratégies d'intervention pouvant entraîner des retombées significatives pour le cégep et pour le milieu régional. Soutenir le CMÉC dans l'implantation et la réalisation de son plan stratégique de développement.	Assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace de tous les volets du Programme de développement professionnel.	Assurer la R&D pédagogique et disciplinaire de manière à maximiser la qualité de l'offre de formation.

Enjeu : le positionnement stratégique institutionnel

Orientation

Poursuite du positionnement stratégique institutionnel en fonction d'une plus grande attraction de clientèle étudiante, tant au secteur de la formation initiale qu'à celui de la formation continue.

Objectif stratégique

Actualiser le positionnement stratégique des programmes d'études en accordant une attention particulière à ceux pour lesquels des difficultés sont prévisibles.

» La Direction des services éducatifs a produit un plan d'action précisant les éléments attractifs à actualiser ou à intégrer au sein des programmes Techniques de tourisme, Gestion et exploitation d'entreprise agricole, Électronique industrielle ainsi qu'Animation 3D et synthèse d'images.

» Elle a également privilégié la diversification de la clientèle de certains programmes en élargissant les partenariats permettant de développer la mobilité étudiante en Techniques de l'informatique, en Électronique industrielle et en Intégration multimédia. En plus de son partenariat avec l'IUT de Saint-Dié des Vosges, le cégep collabore maintenant avec l'IUT de Reims et l'IUT de Nice dans ces filières de formation. Le programme Techniques de tourisme accueille également des étudiants en mobilité en provenance des IUT d'Agen, de Saint-Étienne, de Reims et de Charleville.

» L'entente intervenue avec l'École Supérieure des Métiers Artistiques (ESMA) de Montpellier s'est traduite par la réalisation d'un projet photographique franco-québécois impliquant deux étudiants français et deux étudiants québécois. L'exposition Arrêt Stop sera présentée au Complexe culturel Joseph-Rouleau de Matane en février 2012.

» Toujours à la recherche de solutions novatrices pour maintenir notre offre de services à la population, la Direction des services éducatifs explore avec la commission scolaire Monts-et-Marées la possibilité de développer une passerelle DEP-DEC en Électronique industrielle et offre le programme Comptabilité et gestion en collaboration avec le Cégep de la Gaspésie et des îles en usant d'une formule de télé-enseignement.

» La gestion des eaux fait maintenant partie du positionnement du programme en Aménagement et urbanisme avec l'inauguration de l'Abécédaire de la gestion des eaux, un laboratoire unique au Québec.

Objectif stratégique

Développer de nouvelles avenues de formation, tant au niveau des produits que des modes d'enseignement, en réponse à des besoins clairement ciblés.

» Groupe Collegia a développé de nouvelles attestations d'études collégiales (AEC) : *Inspection et protection de la ressource eau* ainsi que Gestion des affaires municipales.

» Afin d'accentuer la diversification de son expertise en formation à distance et de la partager, le collège, via son Service de formation continue Groupe Collegia, a créé, en collaboration avec le Cégep de la Gaspésie et des île, le Centre d'innovation en formation à distance (CIFAD).

» L'utilisation de nouveaux modes d'enseignement est privilégiée avec l'application du Plan d'intégration des technologies de l'information et des communications en enseignement et en apprentissage (TICÉA). La création d'un *Espace pédagogique* dédié à l'animation et au support pédagogique des enseignants contribue également à la concrétisation de cet objectif stratégique.

Objectif stratégique

Accentuer les stratégies relatives aux communications, à l'accueil et au milieu de vie propres à favoriser une augmentation de la clientèle et de la qualité de vie étudiante.

» Notre plan de communication triennal a été révisé. En cette année de 40e anniversaire de fondation du cégep, nous en avons profité pour adopter un nouveau visuel corporatif représentant davantage notre institution d'enseignement supérieur.

» Cette nouvelle mouture du plan de communication nous a également menés à revoir notre message auprès des jeunes du secondaire et à adopter une image qui les attire. Après évaluation, nous pouvons dire que la campagne *Fais triper tes neurones* connaît un impact important auprès de notre jeune clientèle cible.

» À l'international, nous avons revu notre stratégie de recrutement et ciblé prioritairement le marché français où nos interventions connaissent des résultats beaucoup plus intéressants. Nos actions nous ont permis de tisser de nouveaux partenariats avec plusieurs IUT et de concrétiser une entente fort prometteuse avec l'Académie de Créteil.

» L'élaboration de la nouvelle mouture du Plan de la réussite 2011-2014 intègrera la Charte d'accueil des étudiants tel que prévu au plan stratégique. Les travaux d'écriture débuteront à l'automne 2011.

» La Direction des services éducatifs est à mettre en place une stratégie lui permettant de maintenir ses liens avec les finissants et ainsi faciliter la cueillette des données sur le placement. Elle poursuit sa collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de la région qui offre efficacement ses services aux étudiants.

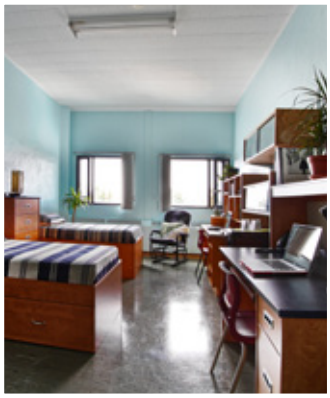

» Notre volonté de mettre en place des activités étudiantes novatrices nous a menés à développer une offre de services intégrée et à articuler une stratégie d'animation de la vie étudiante dans les secteurs sportif, culturel et communautaire.

» Débutés en 2009-2010, les travaux relatifs à la modernisation de la bibliothèque et à la restauration des laboratoires de sciences ont été complétés cette année. Ils sont le reflet d'un investissement global de 2 695 333 $ en partage avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et le Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme fédéral d'infrastructures du savoir.

» Enfin, une première phase de réfection de la résidence étudiante nous a permis d'actualiser l'aménagement et l'ameublement de 79 chambres au coût de 152 997 $.

Objectif stratégique

Intégrer dans nos pratiques les concepts du développement durable à transposer dans notre environnement.

» Nous avons mis en œuvre notre Politique relative à l'environnement et au développement durable.

» Déjà reconnu comme Établissement vert Bruntland, le cégep a également obtenu l'accréditation Cégep Vert.

Enjeu : la réussite

Orientation

Développement de stratégies et d'outils performants dans le cadre de la mise en œuvre concertée des plans de réussite annuels et triennaux.

Objectif stratégique

Poursuivre la mise en œuvre du plan d'amélioration de la réussite 2008-2011 en accordant une attention particulière aux outils d'analyse et d'accompagnement.

» Les principales activités du PIARD 2008-2011 ont été associées à trois enjeux : la pédagogie de la première session, la maîtrise de la langue et la recherche des particularités des programmes.

» La mise en œuvre de la pédagogie de la première session a permis d'encadrer les étudiants et de les accompagner dans leur adaptation aux études collégiales.

» La maîtrise de la langue a donné lieu à une révision des services du Centre d'aide en français, ce qui a permis d'augmenter la plage d'offres de services. Des formations ont également été organisées pour le personnel.

» La recherche des particularités des programmes nous a amenés à compléter les portraits analytiques de chaque programme, ce qui contribuera à mieux nous outiller pour définir des projets de réussite spécifiques à chacun.

Objectif stratégique

Mettre en œuvre dès l'automne 2011 un nouveau plan triennal qui prenne en compte les résultats qualitatifs et quantitatifs du précédent plan.

» L'édition 2008-2011 du PIARD a été évaluée et sa nouvelle version 2011-2014 adoptée par le conseil d'administration de l'établissement en juin 2011.

» L'édition 2011-2014 du PIARD comprend des cibles, identifie les éléments de mesure et convie la communauté collégiale à deux grands chantiers : la définition du concept de l'engagement et la charte à d'accueil de l'étudiant.

» Trois enjeux fondamentaux le définissent : l'adaptation aux études collégiales, la maîtrise de la langue et la persévérance aux études collégiales.

Objectif stratégique

Compléter le développement de l'approche programme dans une perspective concertée pour tous les programmes d'études.

» Nous avons élaboré et diffusé auprès des enseignants un Guide de gestion des plans d'études et nous avons tenu une journée pédagogique sur l'organisation de l'épreuve finale de cours.

» L'identification des besoins de perfectionnement des enseignants est constante. La création d'*Espace pédagogique* dédié à l'animation pédagogique nous permettra de mieux répondre aux besoins des enseignants, dont les questions relatives à l'évaluation des apprentissages. Et plusieurs profitent du MIPEC.

» Le rapport d'évaluation de la formation générale a été réalisé puis adopté et les travaux de suivi ont débuté.

» L'évaluation du programme Techniques de tourisme nous a permis de réaliser la révision du devis du programme.

» D'autre part, nous avons produit les rapports d'évaluation de l'implantation des programmes Électronique industrielle, Intégration multimédia ainsi qu'Animation 3D et synthèse d'images.

» Nous avons implanté la 3e année du nouveau programme de Photographie.

» Enfin, notre volonté d'implanter une approche commune de la formation générale a mené à la tenue de l'activité institutionnelle *Journée de philosophie*.

ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES (S019)

» Le Cégep de Matane réalise annuellement plusieurs activités afin de valoriser les carrières scientifiques. En 2010-2011, 8 800 $ ont été consacrés à la réalisation de conférences, de visites industrielles et de différentes activités pédagogiques à caractère scientifique.

» Dans le cadre de son projet pédagogique Terre et mer, les étudiants en Sciences de la nature ont réalisé un voyage au *Jardin des glaciers* sur la Côte-Nord. Cette escapade leur a permis de se familiariser avec les phénomènes de la glaciation, les changements climatiques et la thématique des peuples. Nul doute que cette visite a su éveiller des intérêts pour certaines carrières scientifiques.

» Les étudiants en Électronique industrielle et en Techniques de l'informatique ont effectué des visites industrielles leur permettant de confirmer des choix de carrière et même de préciser certaines orientations universitaires. Alors que les étudiants en Électronique ont visité les usines de Tembec à Matane et d'Uniboard Canada à Sayabec, les étudiants en Informatique ont assisté à une conférence offerte par Microsoft au palais des congrès de Montréal, puis visité le studio Ubisoft Montréal et les locaux de Cisco. Dans le cadre d'une autre visite, les étudiants en réseautique ont pu visiter les installations de Telus à Rimouski et les bureaux de Tavaux publics Canada à Matane.

» Chaque année, dans le cadre de son projet éducatif multidisciplinaire, le collège offre aux étudiants des conférences traitant de thématiques particulières leur permettant d'élargir leurs horizons. En 2010-2011, l'une des principales conférences présentées s'intitulait *2012 : Comment survivre au discours pseudo scientifique*. Cette conférence était prononcée par Sébastien Gauthier, un communicateur scientifique spécialisé en astronomie et en astronautique.

» Plusieurs conférenciers sont également invités dans les cours de divers programmes afin de présenter leur travail et les réalités du marché du travail.

ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE (S035)

» Les activités ne manquent pas pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Au cours de la dernière année, un investissement de 30 350 $ nous a permis de diversifier nos actions et d'obtenir une participation intéressante des membres de la communauté collégiale. Un défi constant et exigeant.

» *Transformation en cours!* Et oui, le passage au cégep est l'occasion de développer de saines habitudes de vie. Et l'activité physique quotidienne s'inscrit en priorité. Les cours du mercredi se terminent même à 15 h 30 pour en favoriser la pratique! Au programme, le sport collégial de compétition en basketball A et en soccer extérieur mixte, les sorties du Club de plein air, l'offre de journées de ski, un service de location de vélos, l'accès facilité aux infrastructures sportives comme le gymnase, le mur d'escalade et le Centre d'activité physique, la collaboration avec des organismes partenaires pour la pratique de sports tels le hockey, le tennis, la natation, le ski et le soccer.

» Chaque année depuis douze ans, le mois de février ramène les *Olympiades de la vie active*. Organisée conjointement par le Département d'éducation physique et le Comité de vie étudiante, cette compétition amicale a rassemblé en 2011 des représentants de dix programmes d'études. En tout, près de deux cents étudiants et membres du personnel ont pris part aux activités dans un seul but : avoir du plaisir et découvrir la vie active! Les équipes ont livré une fière compétition lors de défis exigeant de l'habileté physique, mais qui demandaient également aux participants de se creuser les méninges! Le volleyball sans bras, le tennis sur Wii, les devinettes, le hockey boule et un concours de pyramides sont des exemples d'épreuves qui illustrent bien le menu de ces Olympiades. Pour compléter le tableau, chaque équipe comptait une mascotte qui représentait fièrement son programme. Un souper a suivi les épreuves tenues en après-midi et la journée s'est terminée par la remise des prix. En février 2011, la compétition a été remportée par l'équipe Électronique industrielle.

» Les horaires de cours favorisent l'alimentation saine à l'heure des repas, alors que certaines activités effectuent la promotion d'une saine alimentation. La tenue de soupers collectifs à prix modique; les déjeuners de la réussite en période d'évaluation; les ateliers de cuisine collective et les ateliers muffins constituent des exemples intéressants de nos actions.

» *La trousse de survie.* À la fin de la session d'automne 2010, le Comité de vie étudiante a remis aux étudiants une trousse de survie comprenant des fruits, une barre tendre ainsi que des conseils pour une fin de session à stress minimum.

» Plusieurs autres activités communautaires dédiées à la sensibilisation ont également été réalisées. Citons en exemple l'opération de sensibilisation à la surconsommation de boissons énergétiques réalisée en collaboration avec la Coop; la Journée de prévention de la santé réalisée en partenariat avec le programme de Soins infirmiers; la participation au *Défi peluredebanane* incitant à manger de six à huit portions de fruits et légumes quotidiennement; et l'affichage d'astuces cuisine dans les cuisines de la résidence.

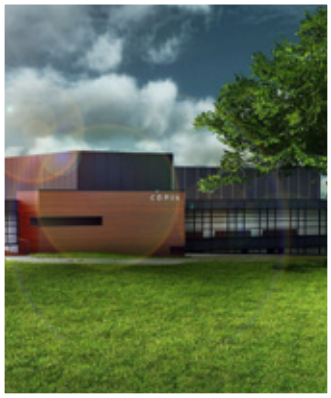

Enjeu : le soutien au développement local et régional

Orientation

Poursuite du mandat de soutien au développement local et régional, particulièrement aux plans socioéconomique et culturel.

Objectif stratégique

Contribuer à créer un environnement favorable à l'accueil d'entreprises dans les domaines d'expertise développés au cégep.

» La construction du CDRIN, le Centre de développement et de recherche en imagerie numérique, nous permettra de collaborer avec le milieu régional à la diversification économique de la région de Matane dans le domaine de l'image et du divertissement numérique.

Objectif spécifique

Poursuivre aux plans national et international les stratégies d'intervention pouvant entraîner des retombées significatives pour le cégep et le milieu régional.

» Après la fin des activités du Campus Ubisoft dont nous étions l'un des partenaires fondateurs, nous avons mis sur pied une école de jeu à Montréal, en collaboration avec le Cégep du Vieux-Montréal, où nous offrons nos programmes spécialisés de courte durée dans le domaine du jeu vidéo.

Objectif stratégique

Assurer l'accompagnement nécessaire au développement d'un environnement culturel et artistique enrichissant pour la région.

» La planification des activités culturelles de nos programmes artistiques en collaboration avec nos partenaires nous permet de contribuer au développement de l'environnement culturel régional. Citons en exemple la présentation de l'Expo urbaine au centre-ville et de plusieurs expositions au Complexe culturel Joseph-Rouleau.

Objectif stratégique

Soutenir le centre matapédien d'études collégiales dans l'implantation et la réalisation de son plan stratégique de développement.

» Nous avons obtenu du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport l'autorisation d'offrir à notre campus matapédien le DEC en Techniques de réadaptation physique.

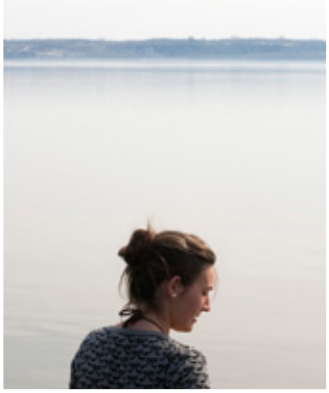

- Via Groupe Collegia, nous avons également conclu une entente avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles permettant d'offrir au CMEC une attestation d'études collégiales (AEC) en Maintenance d'éoliennes.

- Nous avons également élaboré avec le personnel du CMEC le devis de la formation générale propre du campus.

L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Dynamique et fortement ancré dans son milieu, le Cégep de Matane est fier de contribuer au développement éducatif, social, économique environnemental et culturel de sa région. Au cours de la dernière année, son personnel d'encadrement et de nombreux employés se sont impliqués afin de concrétiser cet aspect de la mission de l'établissement.

» Emery Béland, directeur général
- Président du conseil d'administration du CDRIN
- Président du conseil d'administration du CCVD
- Président de la SRIC
- Administrateur du Technocentre éolien
- Membre de la Table interordres de la Gaspésie et des Îles
- Membre de la Table interordres du Bas-Saint-Laurent
- Membre du Comité national sur les fluctuations de clientèle dans le réseau des cégeps

» Louis Poirier, directeur des études
- Membre du Conseil d'administration du diffuseur culturel local Kaméléart
- Membre de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Membre de l'exécutif de la Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps
- Président du Comité de gestion du réseau des répondants TIC du réseau des collèges
- Membre de l'exécutif de la Table interordres du Bas-Saint-Laurent

» Jérôme Forget, directeur adjoint aux Services éducatifs, Gestion des programmes
- Membre du conseil d'administration de l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)

» Anick Arseneault, technicienne en documentation
- Membre du conseil d'administration de la Société d'histoire et de généalogie de Matane

» Louis Audet, enseignant en histoire
- Membre du conseil d'administration de la Société d'histoire et de généalogie de Matane

» Robert Baronet, enseignant en photographie
- Président du conseil d'administration de L'Espace F

» Gina Bernier, enseignante en tourisme
- Membre du conseil d'administration de la Corporation de gestion récréotouristique de Matane

» Julie Bérubé, conseillère à la formation, Groupe Collegia
- Vice-présidente du Club alpin Mont-Castor

» Vianney Boivin, technicien en support à l'enseignement
Département de technologie agricole
- Membre du conseil d'administration de la Coop du Cégep de Matane

» Simon Bourgeois, technicien à l'organisation scolaire
- Membre du conseil d'administration du Club VTT Les Coyotes

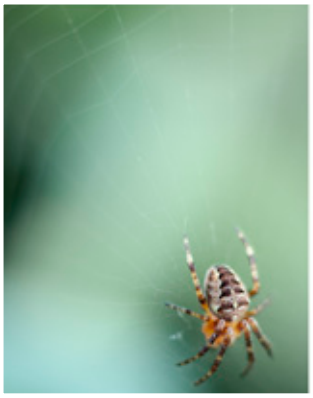

» Manuel Brousseau, technicien en loisirs
- Membre du conseil d'administration et de l'exécutif du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) pour la région de l'Est du Québec

» Judes Côté, enseignant en aménagement et urbanisme
- Président du conseil d'administration local de la Réserve faunique de Matane
- Membre du Comité multiressources des terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC de Matane
- Membre du conseil d'administration Bassins du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
- Membre du Comité pour l'établissement d'une aire protégée dans les Chic-Chocs de la Réserve faunique de Matane

» Emmanuel Deyrieux, technicien à l'organisation scolaire
- Secrétaire du conseil d'administration du Centre de la petite enfance de Matane
- Président du comité organisateur de l'édition 2012 du Relais pour la vie de Matane

» Thérèse Gagné, psychologue et conseillère à la vie étudiante
- Présidente du conseil d'administration du Carrefour Jeunesse Emploi de la région de Matane

» Caroline Gauthier, travailleuse de corridor
- Présidente du conseil d'administration de la Ligue d'improvisation de Matane (SLIM)

» Michel Hébert, enseignant en tourisme
- Secrétaire de la Fondation Sandy-Burgess

» Sylvie Huot, enseignante en soins infirmiers
- Vice-présidente de l'Association des enseignantes et enseignants en Soins infirmiers des cégeps du Québec (AEESICQ)

» Margaret Kraenzel, enseignante en biologie
- Membre du Comité pour l'établissement d'une aire protégée dans les Chic-Chocs de la Réserve faunique de Matane

» Stéphane Lapierre, enseignant en physique
- Vice-président de la Corporation de développement de Baie-des-Sables
- Vice-président au développement du Club Les Grimpeurs de l'Est

» Brigitte Lavoie, responsable du Service des communications et du recrutement
- Membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Matane

» Mario Lévesque, enseignant en biologie
- Conseiller municipal à la municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis
- Représentant municipal au conseil d'administration de la résidence pour aînés Mer et montagnes de Mont-Louis
- Président du conseil d'administration du Comité de développement Saint-Maxime-du-Mont-Louis
- Président du conseil d'administration de la corporation des Fêtes du 150e de Gros-Morne
- Secrétaire du conseil d'administration de la corporation Festival Gros-Morne

» Nancy Morin, agente administrative, Service des ressources humaines
- Dirigeante à la Caisse populaire Desjardins de Matane à titre de membre du Comité de surveillance

» Danièle Noël, enseignante en gestion et exploitation d'entreprise agricole
- Aviseure technique auprès de la Société d'agriculture de Matane

» Nicolas Rail, enseignant en aménagement et urbanisme
- Membre du Comité consultatif en urbanisme de la ville de Matane
- Membre du conseil d'administration de Opération Nez Rouge région de Matane

» Véronique Roy, enseignante en tourisme
- Membre du conseil d'administration de la télévision communautaire de La Matapédia
- Représentante de la MRC de La Matapédia à la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

» Roger Saint-Laurent, enseignant en photographie
- Membre du conseil d'administration de L'Espace F

» Michel Savard, chef électricien
- Secrétaire du conseil d'administration de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Matane

» Simon Saint-Pierre, enseignant en gestion et exploitation d'entreprise agricole
- Président de la Société d'agriculture de Rimouski

» Anne Tremblay, enseignante en travail social
- Membre du conseil d'administration du CLD de la région de Matane
- Membre du conseil d'administration de l'ACEF de la région de Matane

» Marie-Claude Tremblay, enseignante en psychologie
- Présidente du conseil d'administration de la Maison des jeunes La Lucarne de Matane

» Guylaine Vaillancourt, enseignante en soins infirmiers
- Membre du conseil d'administration de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Enjeu : les ressources de l'organisation

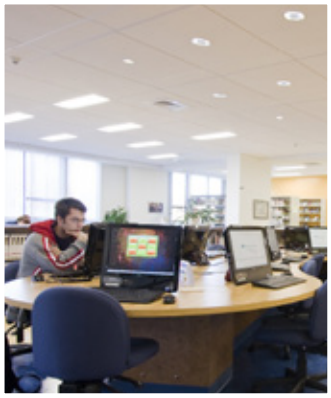

Orientation

Primauté au développement et au mieux-être des ressources humaines de l'organisation dans un environnement professionnel en forte mutation.

Objectif stratégique

Créer un environnement qui favorise la communication, le fonctionnement en équipe et la reconnaissance de la contribution des pairs.

» Au cours de l'année 2010-2011, nous avons commémoré le 40e anniversaire de la création du Cégep de Matane. Nous avons produit, en collaboration avec l'hebdo local, un cahier spécial commémorant 40 ans d'éducation. Et lancé au printemps, cette fois-ci en partenariat avec la Fondation du Cégep de Matane et les auteurs Perry Fournier, André Lavoie et Claude Otis, un album souvenir intitulé *Le collège de Matane : 40 ans de cégep...60 ans d'histoire!* Au printemps, l'activité de reconnaissance du personnel a servi de prétexte à des Retrouvailles ainsi qu'à la création du *prix des Bâtisseurs* et du *prix Diplômé Ambassadeur*.

» Nous avons inauguré en cours d'année la toute nouvelle bibliothèque Lucien-Lelièvre et ses nombreux espaces dédiés à la production numérique. Dorénavant, les étudiants fréquentant le cégep, et tout spécialement ceux inscrits au sein de nos programmes artistiques du domaine de l'image, ont accès à toute une série d'ateliers de production médiatique dédiés à leurs spécialités : quatre salles de montage, un studio de son, deux salles de banc-titre ainsi que trois studios de prise de vue, soit un studio de prise de vue avec cyclorama, un studio de prise de vue à fond vert et un studio de prise de vue image par image. Le réaménagement de la bibliothèque Lucien-Lelièvre fut un dossier majeur pour le cégep en termes de durée, d'investissements et de superficie touchée. Les travaux d'aménagement du grand studio de prise de vue avec cyclorama ont été effectués en 2008. L'année suivante, les travaux d'aménagement de la bibliothèque Lucien-Lelièvre ont débuté et ils ont été réalisés en deux phases successives qui ont nécessité des investissements d'environ 1,5 million de dollars, dont 417 000 $ émanant du Programme d'infrastructures du savoir né d'une entente Canada-Québec et administré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

» La bibliothèque accueille maintenant un espace pédagogique regroupant physiquement les conseillers pédagogiques en formation initiale ainsi que le soutien pédagogique qu'ils offrent aux enseignants : Espace pédagogique.

» L'aménagement des aires de travail de la Direction générale, de la Direction des ressources humaines et du Service des ressources financières a grandement contribué à l'amélioration de l'environnement de travail des ressources humaines oeuvrant dans ces divers services.

» Nous avons tenu en mars 2011 une rencontre institutionnelle nous permettant d'identifier avec nos employés des actions précises nous permettant de maintenir l'offre de nos programmes.

» L'implantation du nouveau système de gestion pédagogique CLARA a occupé de manière importante toute l'équipe du Service à l'étudiant.

» Une solution intéressante a également été implantée en formation initiale pour faciliter la gestion documentaire des plans d'études.

Ojbectif stratégique

Assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace de tous les volets du programme de développement professionnel.

» L'année écoulée nous aura permis de mettre en œuvre et de valider notre Plan de développement professionnel.

» Nous avons implanté un Module d'insertion professionnelle des enseignants au collégial (MIPEC) auquel treize enseignants ont participé.

» L'ensemble du personnel a également pu bénéficier d'un perfectionnement institutionnel dans le cadre de la migration vers Windows 7 et Office 2010.

Objectif stratégique

Réinvestir dans l'environnement de travail et dans les services le fruit des nouvelles initiatives de gestion et de financement.

» Au cours de la dernière année, la Fondation du Cégep de Matane a versé plus de 64 000 $ aux étudiants sous forme de bourses d'excellence ou de bourses associées à la réalisation de projets pédagogiques.

» Notre déficit chronique à l'enseignement régulier de plus ou moins 500 000 $ annuellement nous amène à imputer d'autant nos services autofinancés et à développer des projets porteurs générateurs de revenus. C'est dans ce contexte que nous avons implanté une école de divertissement numérique à Montréal, poursuivi les activités du Centre canadien de valorisation du diamant, accentué nos activités de recrutement aux plans national et international et supporté la campagne de financement de la Fondation du Cégep de Matane.

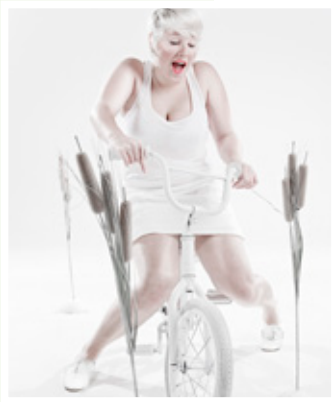

SUIVIS ATTENDUS RELATIVEMENT AUX ANNEXES BUDGÉTAIRES

Réinvestissement par le gouvernement du Québec (Annexe S034)

» La somme de 176 855 $ a été allouée au cégep en 2010-2011 dans le cadre du réinvestissement provincial en éducation. Augmenté du solde reporté des années précédentes de 135 332 $, ce réinvestissement a permis à l'institution de concrétiser différents projets en lien avec les axes définis de services aux clientèles, de soutien aux technologies de l'information ainsi qu'à la gestion des ressources humaines en y investissant 205 504 $. En voici le détail.

» Implantation du Programme de développement professionnel (37 212 $).

Les services du Centre d'intervention et de recherche en évaluation du personnel enseignant (CIREPE) ont été retenus pour l'appréciation de la pratique professionnelle de l'enseignement et l'évaluation de nouveaux enseignants.

» Appropriation de nouveaux systèmes de gestion informatisée (2 600 $).

- Implantation du logiciel de gestion de bibliothèque KOHA.
- Implantation du logiciel de gestion pédagogique CLARA.

» Support aux Services corporatifs pour préparer la relève de ressources humaines (165 692 $).

- Support à l'intégration à l'emploi dans différentes fonctions au Service des ressources financières et au Service des ressources matérielles.

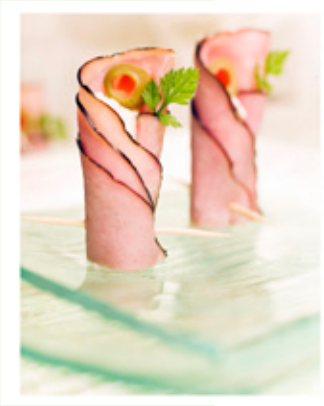

Réinvestissement du Québec consécutif au réinvestissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur (Annexe S036)

» La somme de 654 150 $ et 1,12 ETC ont été alloués au cégep en 2010-2011 dans le cadre du réinvestissement du Québec consécutif au réinvestissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur. Ces sommes augmentées des soldes reportés des années précédentes, soit 103 950 $ et 0,08 ETC, ont permis la réalisation de différents projets présentant des dépenses totales de 587 606 $ et 1,00 ETC.

» La section suivante rend compte des résultats obtenus en 2010-2011 dans le cadre de la mise en œuvre du plan développé par le Cégep de Matane afin de couvrir les enjeux déterminés par le MELS pour l'utilisation des sommes réinvesties au collégial à la suite du rétablissement partiel des transferts fédéraux. L'année 2010-2011 est la dernière année de la mise en oeuvre de ce plan triennal.

Enjeu 1
Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions.

Somme utilisée : 138 543 $

Engagement 1

Rendre accessible la mobilité aux étudiants inscrits au Cégep de Matane dans plusieurs programmes d'études en développant des ententes de mobilité avec des institutions d'enseignement hors Québec.

» Résultats obtenus
Des projets de mobilité étudiante se sont déroulés dans cinq programmes dont trois initialement ciblés : Informatique, Intégration multimédia, Photographie, Tourisme et Électronique industrielle.

Engagement 2

Augmenter le nombre d'étudiants qui profitent de la mobilité étudiante par un soutien à l'organisation des séjours, l'arrimage pédagogique des activités et la promotion accrue des avantages à vivre une telle expérience.

» Résultats obtenus
Le cégep a accueilli 21 étudiants alors que 3 ont participé à une session d'études ou à un stage en France.

Étudiants français accueillis par programme :

Informatique	3
Intégration multimédia	2
Électronique industrielle	1
Tourisme	15

Étudiants québécois ayant complété une session d'études au sein d'un IUT français :

Informatique	1
Intégration multimédia	1

Étudiant québécois ayant complété un stage en France :
Électronique industrielle 1

Enjeu 2

ADAPTER ET RENFORCER LES SERVICES DESTINÉS À LA POPULATION ÉTUDIANTE.

Somme utilisée : 237 006 $

Engagement 1

Intégrer plus d'étudiants internationaux au processus pédagogique québécois par un accueil et un suivi particuliers favorisant leur adaptation à leurs nouvelles réalités académiques.

» Résultats obtenus
Le taux de rétention à la 3e session pour les cohortes 2007, 2008 et 2009 est de 78 %. À la 5e session, il s'est amélioré de 9 % en passant de 62 % à 71 %.

Engagement 2

Intégrer plus d'étudiants internationaux au marché du travail québécois par une prise de contact avec le marché du travail et un soutien à leurs démarches.

» Résultats obtenus
Les données disponibles actuellement ne nous permettent pas encore d'interprétation satisfaisante.

Engagement 3

Développer et maintenir une pédagogie propre à la première session au collégial par la mise en œuvre de l'axe A du PIARD. Cet engagement permettra de mieux accueillir les étudiants du secondaire issus de la nouvelle école québécoise.

» Résultats obtenus
La mise en œuvre de la pédagogie de la première session a fait l'objet d'un suivi continu et d'une évaluation menant à l'amélioration de notre trousse d'activités et une meilleure organisation du dépistage et du suivi des étudiants.

Engagement 4

Améliorer la maîtrise de la langue française par la mise en œuvre de l'axe B du PIARD.

» Résultats obtenus
Le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français a atteint 80 % en 2010-2011.

Engagement 5

Améliorer l'animation et la gestion du Centre d'aide en français en proposant une offre de services intégrée aux activités du collège.

» Résultats obtenus
Le taux de réussite des cours de français est passé à 87 %.

Engagement 6

Donner un soutien particulier aux étudiants des programmes du domaine des arts technologiques par un encadrement spécifique adapté à cette clientèle.

» Résultats obtenus
Le taux de rétention de ces programmes s'est accru pour atteindre 100 % en Animation 3D et synthèse d'images, 95 % en Intégration multimédia et 76 % en Photographie.

Engagement 7

Soutenir les activités de la clientèle résidente, particulièrement la clientèle internationale, en augmentant la durée de la présence de la travailleuse de corridor.

» Résultats obtenus
Le nombre d'activités et leur diversité a continuellement augmenté, mais le taux de participation n'est pas différencié entre les étudiants résidents et les autres.

Enjeu 3
ASSURER LE RENOUVELLEMENT MASSIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ACCENTUER SON RÔLE DE PREMIÈRE LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE.

Somme utilisée : 212 057 $ (0,90 ETC)

Engagement 1

Offrir et supporter la mise en œuvre du MIPEC aux nouveaux enseignants en formation initiale en mandatant un conseiller pédagogique à cet effet.

» Résultats obtenus
Une cohorte de 13 enseignants débutée à l'automne 2009 a poursuivi son cursus qui se terminera à l'automne 2011.

Engagement 2

Soutenir et encadrer les enseignants dans le choix des activités d'apprentissage et des modes d'évaluation en regard du devis des programmes et de la PIEA; et améliorer l'encadrement des enseignants, des départements et des comités de programme par l'embauche d'un adjoint aux programmes

» Résultats obtenus
Le cégep a mis en place *Espace pédagogique* qui regroupe les services des conseillers pédagogiques. Il offre notamment du soutien aux enseignants en matière d'organisation des activités d'apprentissage et d'évaluation.

L'organisation des départements et des comités de programme a été revue pour améliorer l'encadrement du travail des enseignants.

Engagement 3

Développer et mettre en œuvre un Plan d'intégration des technologies de l'information et des communications en apprentissage (TICEA) en embauchant un spécialiste en moyens et techniques d'enseignement.

» Résultats obtenus
Le Plan des TICEA a été adopté puis appliqué. Sa rapide mise en œuvre nous a permis de débuter des interventions ciblées auprès du personnel enseignant afin qu'ils puissent bonifier leurs stratégies d'apprentissage au moyen de technologies de l'information et des communications.

- Présentation du Profil TIC des étudiants aux programmes de Sciences humaines et de Gestion et exploitation d'entreprise agricole.
- Offre de formations sur certains logiciels, notamment Prezi et Lan School.
- Accompagnement individuel d'enseignants dans l'utilisation des TICS : tableau interactif, Google Documents, Prezi, Wikis, portfolios numériques.
- Développement et mise à jour d'un blogue à l'intention des enseignants.
- Promotion des activités de l'APOP.

Engagement 4

Mettre en œuvre le programme de développement professionnel adopté en juin 2009 en assurant une période de chevauchement d'emploi entre le nouveau personnel, autre qu'enseignant, et celui qui part à la retraite.

» Résultats obtenus
Dans le contexte de départs à la retraite au Service des ressources financières et au Service des ressources matérielles, nous avons supporté l'intégration à l'emploi de nouvelles ressources en assurant cette période de chevauchement qui facilite la transmission des connaissances et des expertises.

Engagement 5

Développer et maintenir chez les enseignants des pratiques pédagogiques propres à l'amélioration de la maîtrise de la langue en développant des activités de perfectionnement des enseignants.

» Résultats obtenus
Des formations ont été organisées pour le personnel dont huit capsules offertes aux enseignants et aux autres membres du personnel. Ce sont 20 % des enseignants qui ont participé en tout ou en partie à ces activités de formation.

Enjeu 4
Exporter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation au collège.

Somme utilisée : 0,30 ETC

Engagement 1

Encourager et soutenir les enseignants dans l'élaboration de projets de recherche par la mise en œuvre de la Politique institutionnelle de la recherche et de la création.

» Résultats obtenus
Trois enseignants des programmes Photographie, Intégration multimédia et Électronique industrielle sont impliqués dans la réalisation des trois projets de recherche suivants :

- La mise au point d'un système de cartographie en 3D qui utilise les fonctions GPS des téléphones cellulaires 3G.

- La réalisation d'une représentation en 3D de la ville de Matane qui deviendra disponible pour l'application Google Earth.

- Le relèvement de l'ensemble des renseignements pertinents concernant la région de Matane en vue de les rendre accessibles aux utilisateurs de la téléphonie 3G au moyen d'une application de réalité augmentée. Le projet permettra à la ville de Matane d'élaborer des outils touristiques novateurs qui aideront à faire découvrir la ville grâce à la téléphonie cellulaire.

Un enseignant en Aménagement et urbanisme s'est s'investi dans un projet de recherche dédié à la gestion des eaux.

Engagement 2

Accroître les compétences et l'expertise des enseignants en recherche et développement en favorisant l'obtention de diplômes universitaires de 2e cycle.

LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET VISANT LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE (LOI 100, ARTICLE 18)

Plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif

Le cégep a déposé le 30 septembre 2010 un plan de réduction de la taille de ses effectifs conformément aux lignes directrices émises par le MELS dans le cadre de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (loi 100).

2010-2011	Cadre	Professionnel	Soutien	Autres corps ou classes d'emploi	Total
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2010-2011	0	0	2	1	2
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été coupés pour réduire la taille de l'effectif	0	0	0	1	1
Économie en 2010-2011	0	0	0	1	1

Dépenses en publicité, déplacements et formation

Dans ce même cadre, notre institution a transmis à l'intérieur du rapport financier annuel (RFA) en 2010-2011 ses dépenses en publicité, déplacement et formation de nature spécifiquement administrative, soit pour son administration générale ainsi que pour la gestion de ses ressources humaines, financières et matérielles.

Dépenses en publicité, déplacements et formation	2009-2010		2010-2011		Variation
Dépenses de l'enseignement et services à l'enseignement (1000 à 4000)	75 155 $		205 339 $		
Dépenses en lien avec allocations spéciales enseignement régulier (8350)	8 281 $	83 436 $	36 285 $	241 624 $	1,90
Formation continue (9090)		122 515 $		123 851 $	0,01
Sous-total		205 951 $		365 475 $	0.77
Services auxiliaires (9000)		9 560 $		23 949 $	1,51
Sous-total non-ciblé		215 511 $		389 424 $	0,81
Administration générale (8000)		153 209 $		45 699 $	-0,70
Dépenses autres champs d'activités (5000 à 8000)		25 672 $		25 450 $	-0,01
Sous-total ciblé		178 881 $		71 149 $	-0,60
Total dépenses en publicité, déplacements et formation		394 392 $		460 573 $	0,17

Note : Une correction a été apportée à l'enregistrement des dépenses en 2010-2011 dans le champ d'activité approprié aux activités de recrutement et d'information scolaire.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2011

	Enseignement régulier	Formation continue	Services auxiliaires et autres	Total
Revenus	**$**	**$**	**$**	**$**
Redressements suite à l'analyse des rapports financiers annuels antérieurs	126 723	(918)		125 805
Transfert du ministère de l'Éducation	11 202 073	959 557		12 161 630
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale		96 176		96 176
Autres organismes	154 174	264 783	48 637	467 594
Droits d'inscription et de solidarité sociale	118 746	142 702		261 448
Ventes de biens et services	75 807	257 815	149 916	483 538
Locations	30 884	677	519 197	550 758
Autres revenus	94 833	50	22 810	117 693
	11 803 240	1 720 842	740 560	14 284 842
Charges				
Salaires et avantages sociaux	9 899 384	1 477 283	121 994	11 498 661
Coûts de convention	424 882			424 882
Communication et information	415 148	148 110	28 821	592 079
Fournitures et matériel	786 611	74 256	28 839	889 706
Services, honoraires et contrats, locations	769 180	200 004	134 880	1 104 064
Autres dépenses	95 839	50	1 813	97 702
	12 391 044	1 899 703	316 347	14 607 094
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges avant imputation	(587 804)	(176 861)	424 213	(342 452)
Imputation	(614 000)	273 000	341 000	
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges après imputation	26 196	(451 861)	83 213	(342 452)

LES RESSOURCES HUMAINES

Nos ressources humaines compétentes et dévouées à la réussite éducative de nos étudiants sont réparties ainsi :

» Personnel de soutien	48
» Personnel enseignant	68
» Personnel professionnel	13
» Personnel d'encadrement	13

La reconnaissance de notre personnel

Chaque année, le collège reconnaît le travail de ses employés et souligne le départ à la retraite de ceux et celles qui ont consacré une grande part de leur vie active à la formation d'une relève compétente pour la société québécoise dans le cadre de la Fête de la Reconnaissance.

Le prix Pratique ou Investissement dans le travail

Ce prix remercie collectivement une personne ou un service pour la qualité de sa contribution à la réalisation de la mission du cégep. À la suite de mises en candidature faites par l'ensemble des employés, un comité de sélection, représenté par chacune des catégories d'employés et des directions de services, analyse les candidatures, dresse la liste des personnes sélectionnées et nomme la personne récipiendaire.

En 2010-2011, Odette Sergerie, agente administrative à la Direction générale, Sylvie Huot, enseignante en Soins infirmiers, et Jessica Gauthier, technicienne en travail social, ont reçu le prix Pratique et investissement dans le travail.

La reconnaissance des années de service

Daniel Crousset, Lise Fillion, Denise Paquet et Jacques Sirois, qui comptaient 35 années de service au cégep, ont reçu un certificat cadeau d'une valeur de 150 $ échangeable dans le commerce de leur choix ainsi qu'une motion de remerciements du conseil d'administration du cégep.

Les trente années de contribution au développement de notre institution d'Alain Murray et Alain Turcotte ont été soulignées par la remise d'une boutonnière en or ornée d'un zircon, accompagnée d'une motion de remerciements du conseil d'administration du cégep.

Carol Harrison, Maryse Labrie, Gilbert Lavoie, Suzanne Michaud, Danièle Noël et Louis Ruelland complétaient leur vingt-cinquième année de travail au Cégep de Matane. Ils ont reçu une boutonnière en or et une motion de remerciements du conseil d'administration du cégep.

Emery Béland, Alain Bernard, Frances Dionne, Louise Dubuc, Natalie Plante, Denise Richard et Francine Richard ont reçu la boutonnière en argent du cégep, ainsi qu'une motion de remerciements du comité exécutif, afin de souligner leurs vingt années de vie professionnelle au cégep.

Pour leur part, Dominic Fortin et Suzanne Mercier ont obtenu la boutonnière bronze du cégep, doublée d'une lettre de remerciements du directeur général pour leurs quinze années de précieux services au sein de l'établissement.

Nous avons souligné les dix années de service de Serge Côté, Cathy Fortin, Suzanne Fournier, Anne-Marie Lamontagne et Mario Lévesque en leur remettant une boutonnière du cégep ainsi qu'une lettre de remerciements de leur département ou service.

Enfin, Jano Asatoory, Bertrand Bernard, Anaïs Couture-Tremblay, Nicolas Gagnon, Lyly Lessard, Jean-Marc Philion, Andrée-Anne Picard et Marie-Claude Tremblay ont cumulé cinq années de vie professionnelle au cégep et ont également reçu une lettre de remerciements de leur département ou service, ainsi qu'une boutonnière du cégep.

Un départ à la retraite bien mérité

» Claudine Baril, directrice des Services corporatifs
» Micheline Bernier, enseignante en soins infirmiers
» Daniel Crousset, enseignant en mathématique
» Richard Durette, technicien en travaux pratiques
» Lise Fillion, agente de bureau
» Clarens Forbes, enseignant en électronique industrielle
» Marthe Gauthier, agente de bureau
» Jacques Goulet, enseignant en photographie
» Richard Lebreux, enseignant en administration
» Denise Paquet, agente de bureau
» Francyne Sergerie, agente de bureau
» Jacques Sirois, menuisier

Un hommage aux bâtisseurs

Dans le cadre de son 40e anniversaire, le Cégep de Matane a décidé de souligner l'apport important de certaines personnes y ayant œuvré en créant le Prix Hommage aux bâtisseurs. Ce prix reconnaît publiquement la contribution des personnes ayant participé de façon significative au développement et au rayonnement du cégep.

Au cours de la Fête de la Reconnaissance du 20 mai dernier, le cégep a honoré trois grands bâtisseurs en leur décernant le Prix Hommage aux bâtisseurs à titre posthume. Il s'agit du Père Antonin Lamarche, du Père Lucien Bellemare et de Lucien Lelièvre.

» Père Antonin Lamarche

Le Père Antonin Lamarche est arrivé à Matane en 1955, en compagnie de son grand ami le Père Lucien Bellemare, et y est resté jusqu'à sa mort en 1967. En plus de travailler à l'établissement du collège classique, d'être adjoint au supérieur du collège et de cumuler les tâches de professeur et de préfet des études, le Père Lamarche a été directeur des activités artistiques du collège et principal animateur de la vie culturelle et artistique du milieu matanais pendant près de douze ans.

Au cours de sa carrière, il a réalisé un nombre impressionnant de spectacles, la plupart à grand déploiement et avec les moyens limités d'un milieu éloigné. Professeur de lettres de très grande compétence, homme de théâtre et de musique, il a laissé sa marque chez des milliers d'étudiants et auprès d'un nombre incalculable de relations dans les milieux artistiques, tant au Québec qu'à l'étranger.

Une rue de Matane, située à proximité du cégep, porte son nom.

» Père Lucien Bellemare

Mélomane, musicien, chef de chœur et chef d'orchestre, le Père Lucien Bellemare était aussi un homme de concertation et d'action. Nommé en 1956 directeur de l'école d'Amours, qui abrite alors l'externat classique de Matane et offre les premières années du cours classique, il avait également le mandat de mener à terme le projet d'un collège classique. Faisant preuve d'un grand leadership auprès des décideurs du milieu et du gouvernement du Québec, il a, moins d'une décennie après son arrivée à Matane, accompli la mission qu'on lui avait confiée. En 1965, il a laissé son poste de supérieur du Collège de Matane mais n'en continua pas moins de s'y impliquer à travers diverses tâches. Décédé en 1984, le Père Lucien Bellemare aura passé 25 années de sa vie à Matane et laissé son nom à une rue et à l'auditorium du cégep.

» Père Lucien Lelièvre

Lucien Lelièvre a été supérieur du Collège de Matane de 1965 à 1970, puis directeur général du Cégep de Matane de 1970 à 1979. Homme de pensée et de vision, il possédait une habilité peu commune pour analyser une situation, en saisir les composantes, les exposer avec une étonnante clarté et à dégager des pistes de solution. Tout au long de sa carrière, il n'a jamais hésité à prendre position. Il défendait l'idée d'une éducation démocratisée, accessible à la majorité et de qualité. Il préconisait aussi une décentralisation du système d'éducation et la nécessité de laisser les institutions d'enseignement se développer selon les couleurs, les caractéristiques et les besoins de chaque milieu. De façon régulière, il conviait le personnel à réfléchir sur la mission du Collège de Matane, sur son implication et son utilité pour le milieu.

Lorsqu'il quitta la région en 1979, la survie du Cégep de Matane était assurée. Il avait obtenu des programmes de formation distinctifs en tourisme, en photographie et en aménagement du territoire. À une époque de grandes transformations où tout était remis en question, il avait su brillamment relever le défi de la pertinence et de la viabilité de ce collège de région.

La bibliothèque du Cégep de Matane a été nommée en son honneur.

Enjeu : la recherche et le développement

Orientation

Concentration des efforts de recherche et de développement de façon à caractériser nos expertises et en réinvestir les fruits dans notre offre de formation, dans la prestation des services et dans le réseau économique régional.

Objectif stratégique

Mener à terme le projet d'un centre collégial spécialisé dans la création et les applications technologiques du divertissement numérique en tant que projet phare du cégep et du milieu.

» Après dix ans d'efforts constants, madame Courchesne, alors ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nous autorisait en juin 2010 à construire le Centre de développement et de recherche en imagerie numérique.

» Construit au cours d'année 2010-2011, le CDRIN a été inauguré en octobre 2011 en présence de nombreux partenaires de l'industrie du divertissement numérique. Il abrite le plus grand studio de capture de mouvements dédié à la recherche en Amérique du Nord.

» La mise en place du CDRIN a nécessité des investissements totalisant près de 6 millions de dollars, dont plus de 2 M $ (2 153 083 $) proviennent du secteur privé sous forme d'équipements et de logiciels spécialisés. Ainsi, AUTODESK MEDIA AND ENTERTAINMENT s'est associé au projet pour la somme de 1 344 733 $, VICON MOTION SYSTEMS pour le montant de 689 350 $ et QUATTRIUUM pour 119 000 $. Les gouvernements provincial et fédéral ont également soutenu la création du CDRIN avec un investissement de 653 820 $ en provenance du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec et un apport financier de 435 880 $ issu du ministère du Développement économique du Canada. Enfin, le Cégep de Matane a engagé 2,7 M $ dans le projet avec la conviction d'appuyer le développement de l'excellence dans un domaine de formation, de recherche et de développement distinctif.

Objectif stratégique

Assurer la recherche et le développement pédagogiques et disciplinaires de manière à maximiser la qualité de l'offre de formation.

» Le cégep s'est doté d'un plan et de stratégies favorisant les activités de recherche et développement en pédagogie appliquée et en développement disciplinaire.

» Un nouveau projet a été initié dans le domaine de la gestion des eaux.

» Trois autres projets sont en cours de réalisation dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

» Dès le début de l'année 2012, nous avons soumis au CRSNG un projet afin de mener neuf autres recherches spécifiques en collaboration avec divers partenaires.

Les demandes d'admission à l'automne 2010

Programmes préuniversitaires	A07	A08	A09	A10
Session d'accueil et d'intégration	36	42	84	30
Session de transition	6	8	7	3
Sciences de la nature	38	27	20	38
Sciences humaines	55	63	64	54
Arts et lettres	15	17	7	12
Sous total	150	157	182	137
Programmes techniques				
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	10	7	8	15
Soins infirmiers	25	30	47	51
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	14	16	6	27
Technologie de l'électronique industrielle	11	22	32	20
Techniques de comptabilité et de gestion	11	9	26	8
Techniques de tourisme	17	17	27	36
Techniques de l'informatique	10	25	19	22
Photographie	57	59	90	83
Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	47	115	84	87
Techniques d'intégration multimédia	99	53	47	41
Grand total	451	510	568	527

Les étudiants inscrits en formation initiale à l'automne 2010

Programmes préuniversitaires	Étudiants inscrits	% de l'effectif total
Sciences de la nature	52	8,5
Sciences humaines	89	14,5
Arts et lettres	12	2
Sous-total	153	25
Programmes techniques		
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	9	1,5
Soins infirmiers	53	8,7
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	19	3,1
Technologie de l'électronique industrielle	37	6,1
Techniques de comptabilité et de gestion	0	0
Techniques de tourisme	27	4,4
Techniques de l'informatique	29	4,7
Photographie	90	14,7
Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	115	18,8
Techniques d'intégration multimédia	53	8,7
Sous-total	432	70,7
Accueil et intégration	16	2,6
Session de transition	6	1
En commandite	4	0,7
Sous-total	26	4,3
Grand total	611	100 %

Les étudiants inscrits en formation initiale à l'automne 2010
Selon le sexe : Filles (F) Garçons (G)

Programmes préuniversitaires	Étudiants inscrits	F (%)	G (%)
Sciences de la nature	52	30 (58 %)	22 (42 %)
Sciences humaines	89	49 (55 %)	40 (45 %)
Arts et lettres	12	10 (83 %)	2 (17 %)
Sous-total	153	25 (58 %)	64 (42 %)
Programmes techniques			
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	9	4 (44 %)	5 (56 %)
Soins infirmiers	53	43 (81 %)	10 (19 %)
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	19	3 (16 %)	16 (84 %)
Technologie de l'électronique industrielle	37	1 (3 %)	36 (97 %)
Techniques de comptabilité et de gestion	0	0	0
Techniques de tourisme	27	24 (89 %)	3 (11 %)
Techniques de l'informatique	29	2 (7 %)	27 (93 %)
Photographie	90	58 (64 %)	32 (36 %)
Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	115	21 (18 %)	94 (82 %)
Techniques d'intégration multimédia	53	5 (9 %)	48 (91 %)
Sous-total	432	161 (37 %)	271 (63 %)
Accueil et intégration	16	7 (44 %)	9 (56 %)
Session de transition	6	2 (33 %)	4 (67 %)
En commandite	4	2 (50 %)	2 (50 %)
Sous-total	26	13 (50 %)	13 (50 %)
Grand total	611	261 (42,7)	350 (57,3)

Les étudiants inscrits en formation continue

Programmes créditables offerts en présentiel	Étudiants inscrits
Intervention en travail social	11
Éducation spécialisée	18
Jeu vidéo : conception et réalisation de niveaux de jeu	17
Jeu vidéo : modélisation 3D	18
Sous-total	64

Programmes créditables offerts à distance	
À temps plein	
Courtier immobilier	66
Conseiller en sécurité financière	14
À temps partiel	
Conseil services financiers	112
Perfectionnement en architecture de réseaux CISCO CCNA	57
Conseiller en assurance et rentes collectives	28
Sous-total	277

Formation sur mesure	115
Conseiller en assurance et rentes collectives	63
Conseiller en sécurité financière	23
Perfectionnement en français	25
Signaleur de chantier	39
Santé et sécurité sur les chantiers routiers	15
Initiation à l'informatique	23
Sous-total	188
Grand total	529

Nos étoiles de la réussite

Distinctions académiques

Médaille d'excellence académique de la Gouverneure générale du Canada
Virginie Gauthier, étudiante en Sciences de la nature

Prix du Lieutenant-Gouverneur
Sandra Fournier, étudiante en Sciences de la nature
Etienne Bouffard-Cloutier, étudiant en Sciences de la nature

Bourse d'excellence Rodrigue-Tremblay pour études universitaires - Cégep de Matane
Elisabeth Gingras, étudiante en Sciences humaines

Prix Excellence de la langue française COOP du Cégep de Matane
Nicolas Lemieux, étudiant en Sciences de la nature

Bourses Excellence académique Desjardins
- Bourse Excellence académique Desjardins en Sciences de la nature
  Virginie Gauthier
- Bourse Excellence académique Desjardins en Sciences humaines
  Valérie Lévesque-Lemieux
- Bourses Excellence académique Desjardins Groupe Collegia
  Claudie Deroy
- Bourse Excellence académique Desjardins en Soins infirmiers
  Marie-Claude Roy
- Bourse Excellence académique Desjardins en Aménagement et urbanisme
  Pierre-Luc Rioux
- Bourse Excellence académique Desjardins en Électronique industrielle
  Marc-André Allard
- Bourse Excellence académique Desjardins en Tourisme
  Isabelle Lapierre
- Bourse Excellence académique Desjardins en Informatique
  Guillaume Desrosiers
- Bourse Excellence académique Desjardins en Photographie
  Andrée Anne Savoie
- Bourse Excellence académique Desjardins en Animation 3D et synthèse d'images - Emilien Fontaine
- Bourse Excellence académique Desjardins en Intégration multimédia
  Delphine Hubert

Bourses Louis-David-Michaud
Sandra Fournier, étudiante en Sciences de la nature
Valérie Lévesque-Lemieux, étudiante en Sciences humaines

Bourses Technicien par excellence
» Bourse Technicien par excellence Gestion et exploitation d'entreprise agricole, Étienne Migneault
» Bourse Technicienne par excellence Soins infirmiers, Ariane Provost
» Bourse technicien par excellence Aménagement et urbanisme, Jérôme Morin
» Bourse technicien par excellence Animation 3D et synthèse d'images, Emilien Fontaine
» Bourse technicienne par excellence Tourisme, Sandra Ramsay
» Bourse technicien par excellence Électronique industrielle, Cédric Lévesque
» Bourse technicien par excellence Informatique - Guillaume Desrosiers
» Bourse technicienne par excellence Photographie - Roseline Leblanc
» Bourse technicien par excellence Multimédia - Maxime Ouellet Algerson

Bourse Omnivox (Skytech Communications inc.)
Guillaume Pelletier, étudiant en informatique
Arianne Levasseur, étudiante en informatique

Bourse de l'Association des informaticiens des collèges du Québec
Israël Hallé, étudiant en Informatique

Bourse personnalité communautaire Marmen Énergie
François Cantin, étudiant en Animation 3D et synthèse d'images

Bourse personnalité culturelle
Janick Blanchet, étudiante en Animation 3D et synthèse d'images

Bourse d'engagement étudiant
Olivier St-Laurent, étudiant en Sciences de la nature

Bourse personnalité sportive
Étienne Bouffard-Cloutier, étudiant en Sciences de la nature

Bourse NMEDIA
Louis Harrisson-Dugas, étudiant en Intégration multimédia
Maxime Ouellet Algerson, étudiant en Intégration multimédia
Jessy Girard, étudiant en multimédia

Bourse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Marie-Claude Roy, étudiante en Soins infirmiers

Bourse de la COOP fédérée
Claudie Michaud, étudiante en Gestion et exploitation d'entreprise agricole

Bourse La Financière agricole du Québec
Jean-Maxime Gagnon, étudiant en Gestion et exploitation d'entreprise agricole

Bourse COPTAU
Marie-Philippe Côté, étudiante en Aménagement et urbanisme

Concours Chapeau, les filles!
Noémie Reichenback, étudiante en Gestion et exploitation d'entreprise agricole
Marie-Philippe Côté, étudiante en Aménagement et urbanisme
Mélanie Labonté-Turbide, étudiante en Informatique
Virginie Tardif, étudiante en Photographie

Secteur socioculturel

Hommage aux membres de l'exécutif de l'Association étudiante
Janick Blanchet, Jean-Sébastien Caux, Vincent Chassé, Alexis Garon-Michaud, Mélanie Jean, Amilie Laroche, Caroline Lavoie, Bruno Lemaire Corbeil, Étienne Rioux, Paméla Tremblay St-Pierre

Hommage - Club 3D
Stéphanie Deschamps

Hommage aux participants du concours La Lanterne magique
Stéphanie Deschamps, Mélanie Jean, Karolane Pelletier, Jonathan Proulx-Guimond, Etienne Rioux, Luc Ross-Côté, Sébastien Saucier

Hommage aux participants du concours de sculpture sur neige de Rivière-du-Loup
Janick Blanchet, Mélanie Jean, Amilie Laroche

Hommage à la Troupe de théâtre Les pieds nus
Julie Bellavance, Stéphanie Dupuis-Deshaies, Jonathan Duval, Elisabeth Gingras, Raphaël Gingras, Julie Houde-Audet, Marius Rebeyrol, Valérie Roux, Marc-Étienne Roy-Dubuc, Etienne Vernier

Hommage à la Ligue d'improvisation de Matane
- Équipe des Verts
  Etienne Vernier, Philippe Bernard, Stéphanie Dupuis-Deshaies, Anne-Marie Rousseau, Simon Portelance, Keven Bélanger-Lavigne
- Équipe des Jaunes
  Gabriel Bérubé, Maxime Boucher-Proulx, Clémence Harvey, Julien Côté, Caroline Bergeron, Davie Dulude
- Équipe des Rouges
  Mike Gendron, Carolane Bruneau, Maxime Turgeon Landry, Karen Pelletier, Olivier Barrette, Paméla Tremblay St-Pierre
- Équipe des Blancs
  Maxime Caya, François Olivier Lavoie, Étienne Glazer, Carmen Tremblay, Marie-Claude Lacroix
- Bénévoles
  Janick Blanchet, François Cantin, Jean-François Plante

Hommage aux membres du Comité d'accueil
Mélanie Bernier-Savard, Janick Blanchet, Manuel Brousseau, Thérèse Gagné, Carol Harrison, Caroline Ouellet, Youness Outlou, Étienne Rioux, Paméla Tremblay St-Pierre

Hommage au gagnant de la finale locale de Cégeps en spectacle
Élisabeth Gingras, étudiante en Sciences humaines

Hommage - Marathon d'écriture
Mélina Gagné-Pelletier

Hommage - Caisse populaire À fond la cai$$e!
Guillaume Baqué, Thomas Debons, Chloé Duinat, Mario Lacroix, Johan Lasserre, Youness Outlou, Jessica Perron, Isabelle Thibault

Hommage aux participants du concours Science on tourne!
Pier-Luc Boudreau, Etienne Bouffard-Cloutier, Olivier St-Laurent

Hommage aux membres du Club électro
Pierre Lelièvre, Benoît Poulin, Steeve Rostand

Hommage aux bénévoles du Club informatique
Nicolas Alix Lessard, Patrick Bélanger, Maxime Bérubé, Audrey Blanchette, Pierre-Yves Blouin, Vincent Bourgeois, Mathieu Chamberland, Julien Côté, Dominic Desjardins Côté, Laurianne Dupuis, Mélina Gagné-Pelletier, Maxime Gagnon, Alexis Garon-Michaud, Pierre-Marc Gendron, Israël Hallé, Mélanie Labonté-Turbide, Philip Labrie, Alexandre Lefrançois, François Levasseur Bélanger, Bruno Lemaire Corbeil, Arianne Levasseur, Sandra Martin, Jérémi Michaud, Steeve Michaud, Nicolas Morneau, Houssein Nour, Jonathan Ouellet, Guillaume Pelletier, Sébastien Tapp, Maxime Vaillancourt, David Vallée

Hommage aux membres du conseil exécutif du Club informatique
Jean-Sébastien Caux, Samuel Dionne, Vincent Miousse-Lafortune, Jérôme Morissette, Kévin Payette, Michaël Roy

Hommage aux membres de la Brigade du Géant Vert
Mélina Gagné-Pelletier, Marie-Pier Gauthier, Sébastien Pelletier, Paméla Tremblay St-Pierre

Hommage aux membres du conseil d'administration de la Coop
Bertrand Bernard, Vianney Boivin, Nicolas Fournier, Kevin Henley, Richard Lebreux, Bruno Lemaire Corbeil, Claudie Michaud, Élisabeth Plourde, Devanee Raipin-Parvedy

Secteur vie en résidence

Hommage aux membres des Rési-Aidants
Vanessa Begue, Alexandre Numa, Devanee Raipin-Parvedy, Paméla Tremblay St-Pierre

Hommage aux membres du comité de décors
François Cantin, Anne-Marie Rousseau

Secteur vie sportive

Hommage aux membres du club de hockey boule
Maxime Arel, Charles Audet, David Beaulieu, Philippe Bernard, Keven Blanchette, Raphaël Caron, Alexandre Charest, Julien Constantineau-BonAmi, Benjamin Cullen, Alexandre Cyr, Danny D'Amours, Jean Michel D'Astous-Vaillancourt, Pierre-Luc Francoeur, Kevin Gallant, Michaël Harvey-Lemonnier, Marc-Antoine Imbeault, Simon Mercier, Frédéric Pelletier, Louis Rodier, Jonathan St-Onge, Alex Varin Poirier

Hommage aux membres du Club plein air
Sophie Baldy, Charlotte Bellon, Clémence Berchoux, Catherine Blanchard, Émile Cayouette, Alain Desrosiers, Anaïs Guillaume, Christilla Honegger, Marc-Antoine Lepage, Lucie Mura, Youness Outlou, Emelyne Renaud, Steve Rostand, Hugo Rousson-Jaby, Guillaume Samson, Bertille Tailliard, Aurore Verept

Hommage aux membres du Club de paintball
Frédérick Allain, Guillaume Baqué, Jérémie Boisclair-Vandal, Jérémie Chevalier, Danny D'Amours, Alexis Harrisson, Ulric Landry, Marc-André Ménard, Simon Rail Laplante, Jonathan Savoie

Hommage aux membres de l'équipe de soccer extérieur intercollégial mixte A
Philippe Bernard, Jérôme Boucher, Étienne Bouffard-Cloutier, Jérémie Chevalier, Thomas Debons, Samuel Desrochers, Catherine Desrosiers, Cloé Desrosiers, Maude Gosselin-Bouffard, Maude Lepage, Jean-Philippe Lessard, Mohamed Mahkoum, Audrey-Ève Murray, Alexandre Ouellet, Jean Benoît Ouellet, Youness Outlou, Vincent Pedneault, Louis-David Seyer, Olivier St-Laurent, Audrey-Anne Vigneault

Hommage aux membres de l'équipe de soccer intérieur de l'UQAR
Étienne Bouffard-Cloutier, Pierre-Luc Coulombe, Thomas Debons, Jean-Philippe Lessard, Alexandre Ouellet, Jean Benoît Ouellet, Youness Outlou, Vincent Pedneault, Étienne Proulx-Thériault, Olivier St-Laurent

Hommage aux membres de l'équipe de basket-ball inter-collégial féminin A
Catherine Coulomb, Kariane Coulombe, Lydiane D'Amours

Hommage aux membres de l'équipe de basket-ball inter-collégial masculin A
Jean-François Chabot, Jonathan Chabot, Karim Fofana, Alex-André Gagnon, Gabriel Lefrançois, Yves Michel, Simon Rail Laplante, Jean Rioux, Jonathan St-Onge, Vincent Turcotte, Alex Vignola

Hommage aux membres de l'équipe de hockey sur glace
Maxime Arel, François Bérubé-Houde, Pierre-Luc Coulombe, Julien
Constantineau-BonAmi, Jean Michel D'Astous-Vaillancourt, Pier-Alex Dulac, Marc-Antoine Imbeault, Jean Benoît Ouellet, Vincent Pedneault, Mathieu Skelling, Alex Varin Poirier

Hommage aux membres de l'équipe ayant participé aux 24 heures du Mont-Castor
Florence Côté, Judes Côté, Steve Côté, Lisandre Coulombe, Patrick Gauthier, Vincent Janelle, Philippe Leblanc, Jérôme Morin, Nicolas Rail, Guillaume Samson

Code de déontologie

En 2010-2011, aucun cas de manquement aux règles d'éthique et de déontologie des administrateurs n'a été relevé.

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Matane;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

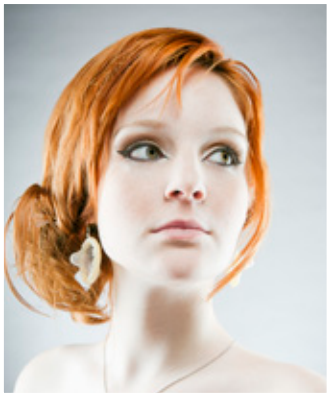

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président
Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 1er janvier 1998.

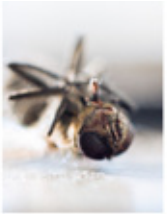

RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.
  Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

  - lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;

  - lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

    Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de reproduction.

3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujetti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et à l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé.

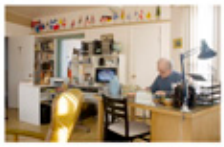

En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujettit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

ANNEXE « B »

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

12. . . .

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

20.1.Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
- le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;

- la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- s'abstenir de voter;

- après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression «lien d'emploi» au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

- lien d'emploi :
  toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.

- catégorie d'employés :
  les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.

- condition de travail :
  tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de services. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision.

La loi prévoit cependant une exception pour ces hors-cadre. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

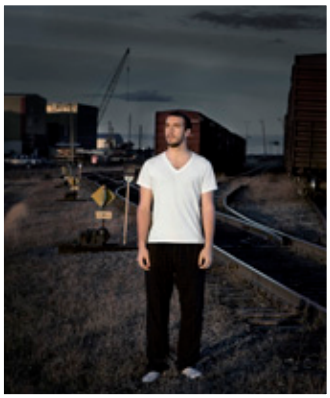

Le premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

. . .

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le collège doit prendre une décision, « les intérêts directs ou indirects » de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit d'intérêts du collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le Code civil du Québec nous en donne, à son article 1525, une définition :

« Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services.

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive «une activité économique organisée à caractère commercial ou non ». Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote, ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collège peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt. Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.

Ce rapport annuel est une production du Service des communications et du recrutement.

Édition et rédaction
Brigitte Lavoie
Responsable du Service des communications

Éditique et infographie
Maryse Labrie

Crédits photographiques

Amina Janssen
Andrée-Anne Savoie
Benjamin Cullen
Catherine Laliberté
Cégep de Matane
Dorothy Lachance
Josiane Brulotte
Julien grimard
Marc-André Maheu
Marie-Hélène Martel
Maxime Lainesse
Mélissa Otis
Rachel Jacques
Roseline Leblanc

Cégep de Matane

›Partagez nos passions!

Service des communications
616, avenue Saint-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 1L1
Janvier 2012